



PARTAGE

Siège social : 40, rue Vivenel – 60200 COMPIEGNE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



RSM France

5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

PARTAGE

Siège social : 40, rue Vivenel – 60200 COMPIEGNE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association PARTAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans changement de méthode comptable de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM France

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Celine Braud
Le 19 juin 2026

 doc_DzE5
tx_aV4LMnr9zPM1

Céline Braud

Associé



OSONS **OSER.**

PARTAGE

Comptes annuels

31/12/2025

Ce document contient 12 pages

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels de transition</i>	3
1.1	Bilan Actif - Transition	4
1.2	Bilan Passif - Transition	5
1.3	Compte de résultat - Transition	6
2	<i>Comptes annuels</i>	8
2.1	Bilan Actif	9
2.2	Bilan Passif	10
2.3	Compte de résultat	11



OSONS **OSER.**

PARTAGE

31/12/2025

Comptes annuels

Comptes annuels de transition

Bilan Actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	793 896	506 652	287 243	278 500
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	793 896	506 652	287 243	278 500
	Terrains	49 411		49 411	49 411
	Constructions	560 107	400 339	159 768	169 898
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 443	120 661	59 782	60 034
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	789 961	521 000	268 961	279 344
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	106 518		106 518	197 768
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 000 000		2 000 000	2 000 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 509		3 509	3 509
	TOTAL	2 003 509		2 003 509	2 003 509
	Total (II)	3 693 885	1 027 653	2 666 232	2 759 123
Actif circulant	Stocks et en cours				3 770
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	33 132		33 132	213 140
	Charges constatées d'avance	162 144		162 144	
	TOTAL	195 277		195 277	213 140
	Divers				1 556 115
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 174 437		1 174 437	
	Disponibilités	539 586		539 586	350 235
	Charges constatées d'avance				89 500
	TOTAL (III)	1 909 301		1 909 301	2 212 761
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	5 603 187	1 027 653	4 575 534	4 971 884
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 000	2 000
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	1 432 012	1 432 012
	Report à nouveau	295 051	278 493
	Excédent ou déficit de l'exercice	-216 392	16 558
	Situation nette (sous-total)	1 512 671	1 729 064
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 512 671	1 729 064
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	106 518	197 768
	Fonds dédiés	1 204 214	1 839 160
	Total (II)	1 310 733	2 036 928
Provisions	Provisions pour risques	30 000	104 211
	Provisions pour charges	107 804	136 986
	Total (III)	137 804	241 197
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 862	175 806
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	253 354	258 186
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	85 171	137 740
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	1 012 937	392 960
Total (IV)		1 614 325	964 695
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		4 575 534	4 971 884
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	71 289	76 534
	Ventes de biens et services	58 100	57 814
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	2 350	8 254
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 285 125	730 349
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	6 856 501	7 173 884
	<i>Dons manuels</i>	6 295 965	6 375 026
	<i>Mécénats</i>	384 339	379 400
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	176 196	419 458
	Contributions financières	10 322	15 237
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		16 597
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	104 677	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	1 839 160	2 885 481
	Autres produits	37	15 062
	Total des produits d'exploitation (I)	10 227 564	10 979 216
	Achats de marchandises	20 042	16 711
	Variation de stocks		-482
	Autres achats et charges externes	2 074 200	1 859 513
	Aides financières	5 534 249	5 653 959
	Impôts, taxes et versements assimilés	102 758	99 372
	Salaires et traitements		1 041 708
	Salaires	1 039 270	
	Charges sociales		450 338
	Cotisations sociales	441 704	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	101 917	74 733
	Dotations aux provisions	1 284	44 249
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	1 204 214	1 839 160
	Autres charges	5 098	505
	Total des charges d'exploitation (II)	10 524 742	11 079 769
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-297 177	-100 553

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits financiers	De participations	95 620	131 173
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Reprises sur dépréciations et provisions	11 376	4 335
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		106 997	135 509
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	94	127
	Intérêts et charges assimilées	3 630	2 610
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		3 724	2 738
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		103 272	132 770
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-193 904	32 217
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		754
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (V)			754
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		450
	Sur opérations en capital		989
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)			1 439
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-685
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		22 488	14 974
Total des produits (I + III + V)		10 334 562	11 115 480
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		10 550 955	11 098 922
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-216 392	16 558
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		1 293 184	1 853 164
Bénévolat		220 330	163 691
TOTAL		1 513 514	2 016 855
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		1 293 184	1 853 164
Personnel bénévole		220 330	163 691
TOTAL		1 513 514	2 016 855



OSONS **OSER.**

PARTAGE

31/12/2025

Comptes annuels

Comptes annuels

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	793 896	506 652	287 243	278 500
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	793 896	506 652	287 243	278 500
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	49 411		49 411	49 411
	Constructions	560 107	400 339	159 768	169 898
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 443	120 661	59 782	60 034
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	789 961	521 000	268 961	279 344
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		106 518		106 518	197 768
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 000 000		2 000 000	2 000 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 509		3 509	3 509
TOTAL		2 003 509		2 003 509	2 003 509
Total (II)		3 693 885	1 027 653	2 666 232	2 759 123
Actif circulant	Stocks et en cours				3 770
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	33 132		33 132	213 140
	Charges constatées d'avance	162 144		162 144	89 500
	TOTAL	195 277		195 277	302 640
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 174 437		1 174 437	1 556 115
	Disponibilités	539 586		539 586	350 235
Total (III)		1 909 301		1 909 301	2 212 761
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		5 603 187	1 027 653	4 575 534	4 971 884
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 000	2 000
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	1 432 012	1 432 012
	Report à nouveau	295 051	278 493
	Excédent ou déficit de l'exercice	-216 392	16 558
	Situation nette (sous-total)	1 512 671	1 729 064
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 512 671	1 729 064
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	106 518	197 768
	Fonds dédiés	1 204 214	1 839 160
	Total (II)	1 310 733	2 036 928
Provisions	Provisions pour risques	30 000	104 211
	Provisions pour charges	107 804	136 986
	Total (III)	137 804	241 197
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 862	175 806
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	253 354	258 186
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	85 171	137 740
	Produits constatés d'avance	1 012 937	392 960
Total (IV)		1 614 325	964 695
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		4 575 534	4 971 884
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	71 289	76 534
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	58 100	57 814
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	2 350	8 254
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 285 125	730 349
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	6 856 501	7 173 884
	<i>Dons manuels</i>	6 295 965	6 375 026
	<i>Mécénats</i>	384 339	379 400
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	176 196	419 458
	Contributions financières	10 322	15 237
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	104 677	16 597
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés	1 839 160	2 885 481
	Autres produits	37	15 062
	Total des produits d'exploitation (I)	10 227 564	10 979 216
	Achats de marchandises	20 042	16 711
	Variation de stocks		-482
	Autres achats et charges externes	2 074 200	1 859 513
	Aides financières	5 534 249	5 653 959
	Impôts, taxes et versements assimilés	102 758	99 372
	Salaires	1 039 270	1 041 708
	Cotisations sociales	441 704	450 338
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	101 917	74 733
	Dotations aux provisions	1 284	44 249
Produits financiers	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	1 204 214	1 839 160
	Autres charges	5 098	505
	Total des charges d'exploitation (II)	10 524 742	11 079 769
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-297 177	-100 553
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	95 620	131 173
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change	11 376	4 335
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	106 997	135 509
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	94	127
	Différences négatives de change	3 630	2 610
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	3 724	2 738
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		103 272	132 770
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-193 904	32 217

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		754
Charges exceptionnelles (VI) Total		1 439
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-685
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22 488	14 974
Total des produits (I + III + V)	10 334 562	11 115 480
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	10 550 955	11 098 922
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-216 392	16 558
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	1 293 184	1 853 164
Bénévolat	220 330	163 691
TOTAL	1 513 514	2 016 855
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	1 293 184	1 853 164
Personnel bénévole	220 330	163 691
TOTAL	1 513 514	2 016 855

PARTAGE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Préambule	4
1.1	Présentation des comptes	4
1.2	Présentation de l'entité	4
1.3	Événements principaux de l'exercice	5
1.4	Principes comptables	6
1.5	Changement de méthode comptable	9
1.6	Événements postérieurs à la clôture	9
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	10
2.1	Actif immobilisé	10
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	11
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	13
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	13
2.2	Actif circulant	14
2.2.1	État des stocks	14
2.2.2	Charges constatées d'avance	15
2.2.3	Placements de trésorerie	16
2.2.4	Produits à recevoir	16
2.3	Fonds propres	16
2.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	17
2.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	18
2.4.1	Provisions	18
2.4.2	Fonds dédiés, fonds réportés liés aux legs	18
2.4.3	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	21
2.5	Compte de résultat	22
2.5.1	Résultat d'exploitation	22
2.5.2	Résultat financier	24
2.5.3	Résultat exceptionnel	24
2.5.4	Résultat de l'exercice	24
2.5.5	Compte de résultat par origine et destination	25
2.5.6	Compte d'emploi annuel des ressources	30
i.	Compte d'emploi annuel des ressources (suite)	32
ii.	Legs, donation et assurance-vie	33
3	Autres informations	34
3.1	Engagements donnés et reçus	34
3.2	Avantages et ressources provenant de l'étranger	34
3.3	Honoraires	35
3.4	Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés	36
3.5	Frais des administrateurs	36
3.6	Politique de réserves	36

3.7	Fonds de roulement	36
3.8	Transaction avec des parties liées	37
3.9	Effectif	37

1 Préambule

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 se caractérisent par les éléments suivants :

Total des Ressources d'exploitation :	10 227 564 €
Total du bilan :	4 575 534 €
Résultat Net Comptable : (déficit)	216 393 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.

1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le Compte Emploi des Ressources
- Le Compte de résultat par origine et destination CROD
- Les Annexes

Les comptes annuels forment un tout indissociable.

La présentation du Bilan et du Compte de Résultat est faite de manière comparative : en regard des comptes de l'exercice, figurent les comptes de l'exercice précédent.

1.2 Présentation de l'entité

PARTAGE est une association de solidarité internationale d'aide à l'enfance démunie, reconnue d'utilité publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse. Actrice des droits de l'enfant depuis 50 ans, PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE intervient par le biais de partenaires locaux experts de l'aide à l'enfance dans 4 domaines d'actions : éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.

L'association inscrit ses actions dans une chaîne de solidarité de près de 20 000 parrains et donateurs, 250 bénévoles (au siège et en région), et 26 associations partenaires locales réparties dans 17 pays.

PARTAGE a fait le choix de travailler uniquement avec des associations locales expérimentées d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants, qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leurs communautés. Les ressources de PARTAGE proviennent à 86 % de la générosité du public (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'actions, les dons, les legs, les partenariats d'entreprise, le mécénat. Cela nous garantit une totale indépendance dans le choix de nos actions et de nos partenaires. L'association PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques (Agence Française de Développement).

PARTAGE est labellisée Don en confiance.

1.3 Évènements principaux de l'exercice

Dans un contexte politique et économique de moins en moins favorable à la solidarité internationale, avec une aide publique au développement s'amenuisant, PARTAGE a su maintenir le niveau de ses ressources en 2025 grâce à sa stratégie de diversification souhaitée dans son Plan d'orientation stratégique.

Dans la continuité de 2024, les aides financières envoyées sur le terrain sont restées à des niveaux historiquement élevés avec 5,53 millions d'euros transférés à nos 26 partenaires locaux.

- Les ressources d'exploitation (hors utilisation des fonds dédiés) sont en progression de 3,5 % par rapport à 2024, en particulier grâce à l'augmentation significative de la part des subventions publiques (1 285 k€ en 2025 vs. 730 k€ en 2024), malgré le contexte délétère : une convention programme « Cantines des écoles du monde » a été signée en mars 2025 avec l'Agence Française de Développement.

- Les parrainages d'enfants conservent la même tendance baissière que l'année précédente (-3,2 % sur 2025, comme sur 2024). Dans le cadre de notre nouvelle stratégie de communication, la campagne de notoriété lancée en 2025 devrait, à terme, permettre de conquérir de nouveaux publics et compenser la perte des parrains et marraines. Par ailleurs, la migration vers le nouveau CRM ayant été finalisée en 2025, le travail de fidélisation des parrains et marraines va pouvoir bénéficier du nouveau logiciel pour personnaliser encore plus la relation.

- La baisse des legs, amorcée en 2024, atteint un point bas en 2025. Par leur nature, ces ressources restent très variables d'une année à l'autre.

- Les dons ponctuels sont en croissance forte, avec un doublement par rapport à 2023 et une hausse de 20 % en comparaison de 2024, année pourtant marquée par l'appel à dons en faveur de l'urgence à Mayotte.

- Le mécénat d'entreprise connaît également une croissance régulière, d'année en année, une attention particulière étant apportée également à ce type de ressource,

toujours dans le cadre de la stratégie de diversification (+21 % en 2025 vs. 2024, hors régularisation d'un produit à recevoir de 2020 non perçu et soldé après avoir été provisionné).

- Les produits financiers ont diminué (-21 % vs. 2024). Ceci est directement lié à la baisse planifiée des fonds dédiés.
- Concernant les charges, comme indiqué précédemment, PARTAGE a déployé sa nouvelle stratégie de communication en 2025, conformément au budget voté par le conseil d'administration, ce qui a entraîné une hausse des honoraires ainsi que des frais de communication et de recherche de fonds (340 k€ au total).
- Les frais d'entretien et réparation sont en baisse de 20 k€ sur 2025 par rapport à 2024 grâce à la baisse de la maintenance informatique : la migration vers le nouveau CRM a été finalisée avec succès.
- Les frais de déplacements et missions récurrents (missions terrain...) sur 2025 sont comparables à ceux de l'année précédente.
- Etant donné le contexte difficile, la masse salariale a été optimisée et certains recrutements décalés, par prudence. Les charges de personnels de 2025 sont légèrement inférieures à celles de 2024 (-1%).
- Le report de fonds dédiés en fin d'exercice a baissé de 635 k€ vs. 2024 à 1 204 k€, permettant, cette année encore, d'envoyer plus de fonds à nos partenaires sur le terrain.

1.4 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi qu'au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le cas échéant applicable. Ils tiennent également compte des règlements modificatifs ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

Il est fait application du règlement de l'ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Après analyse, l'association a conclu que seules ses immobilisations de biens immobiliers étaient décomposables et les durées d'usage retenues sont les suivantes :

Composant	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Gros œuvre	L	60 ans
Façade, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	L	30 ans
Chauffage, Electricité, plomberie	L	20 ans
Agencement	L	15 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

- Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Des comptes à terme :

- 4 comptes ARKEA de 250 k€ pour un total d'1M€ ouverts en janvier 2024 avec un taux d'intérêt fixe de 3.15% annuels et une maturité à 24 mois.
- Un compte à terme d'un montant d'1 M€ ouvert en octobre 2023 avec un taux d'intérêt fixe de 4.2% annuels arrivant à maturité au bout de 38 mois.

- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

- Provision pour engagement de retraite :

Elle a été constituée selon la formule suivante :

$$E = S \times M \times (Aa / Af) \times (1+C) \times Pp \times Ps \times (1+t)^n \times (1+i)^{-n} \text{ avec :}$$

E = Montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite ;

S = Salaire brut mensuel au 31 décembre de l'exercice ;

M = Nombre de mois d'indemnité qui seront dus lors du départ du salarié, en tenant compte de l'ancienneté future ;

Aa = Ancienneté au 31 décembre de l'exercice (en nombre de mois) ;

Af = Ancienneté totale lors du départ à la retraite (en nombre de mois) ;

C = Taux de charges sociales et fiscales retenu (50%)

Pp = Probabilité de présence dans l'association au moment du départ à la retraite en tenant compte du taux de turn-over moyen des dernières années (4.26%) ;

Ps = Probabilité de survie en fonction de son sexe et de son âge actuel, calculée d'après la table de mortalité ;

t = Taux de progression salariale annuelle (1%) ;

i = Taux d'actualisation (zone euro, au 31/12/2025 : 3,96%) ;

n = Nombre d'années avant l'âge de la retraite.

En l'absence de convention collective, c'est le barème légal d'indemnité de départ à la retraite qui a été retenu.

- Impôts commerciaux :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Il est précisé que les produits issus des activités lucratives sont non prépondérants et non significatifs. Leur montant total demeure inférieur au seuil légal les soumettant aux impôts commerciaux.

- Effectif :

31 personnes ont été salariées durant l'année 2025 pour un ETP de 27,4 salariés au 31/12/2025.

- Reconnaissance des produits :

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les produits sont comptabilisés selon leur nature et leur mode de financement.

- Les cotisations sont rattachées à l'appel.
- Les subventions sont enregistrées à la date de notification. Lorsqu'elles concernent des conventions pluriannuelles, une part est constatée en produits constatés d'avance. Par ailleurs, la part des subventions affectées non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu à la constatation d'une quote-part en fonds dédiés.
- Les dons manuels ainsi que les assurances-vie sont comptabilisés à l'encaissement.
- Les legs sont enregistrés à la date d'acceptation ; lorsque tout ou partie des sommes n'est pas encore encaissée à la clôture, celles-ci sont maintenues en fonds reportés.
- Les produits liés aux prestations de services ou aux ventes sont reconnus lors de la réalisation de la prestation ou du transfert des risques et avantages liés au bien, conformément au principe d'indépendance des exercices.

1.5 Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association PARTAGE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. L'application en 2025 des règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03 ne génère pas de reclassement ou modification dans la comptabilisation des opérations existantes au sein de l'association en 2025. Il existe un changement de présentation comptable lié au fait que nous avons bien utilisé, pour l'élaboration de nos comptes annuels, les nouveaux tableaux de synthèse modifiés par les règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03.

Ce changement de méthode comptable n'a pas d'impact sur les comptes clos au 31/12/2025.

1.6 Événements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Le 07 janvier 2026, la Cour de cassation a rendu un jugement en faveur de PARTAGE, rejetant le pourvoi d'une ancienne salariée. La provision de 30 k€ concernant ce litige pourra être reprise sur l'exercice 2027.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Logiciel	L	4 à 5 ans
Site internet	L	3 ans
Immeubles (gros œuvre, façade, etc...)	L	15 à 60 ans
Agencements, installation, équipements	L	5 à 30 ans
Matériel de Bureau	L	3 à 5 ans
Matériel informatique	L	3 à 5 ans
Matériel Audio-visuel	L	5 ans
Mobilier de Bureau	L	10 ans

L = linéaire, D = dégressif.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	715 238	78 658	-	-	793 896
Immobilisations corporelles	Terrains	49 411	-	-	-	49 411
	Constructions	560 107	-	-	-	560 107
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	44 921	-	-	-	44 921
	Matériel de transport	27 441	-	-	-	27 441
	Mat bur., informatique, mobilier	99 881	21 619	13 418	-	108 082
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Biens legs destinés à être cédés	197 768	-	91 250	-	106 518
	Total III	979 529	21 619	104 668	-	896 480
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	2 000 000	-	-	-	2 000 000
	Prêts et autres immo. financières	3 509	-	-	-	3 509
	Total IV	2 003 509	-	-	-	2 003 509
Total général		3 698 277	100 277	104 668	-	3 693 885

2.1.1.1 Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			78 658		
Immobilisations corporelles			21 619		
Immobilisations financières					
TOTAL	-		100 277		

2.1.1.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					13 418
Immobilisations financières					
TOTAL	-				13 418

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	436 737	69 916	-	506 653
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	390 208	10 131	-	400 339
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	28 432	3 786	-	32 218
	Matériel de transport	5 488	5 488	-	10 976
	Mat bur., informatique, mobilier	78 287	12 597	13 418	77 467
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		502 417	32 002	13 418	521 000
Total général		939 154	101 917	13 418	1 027 653

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Situations et mouvements(b)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	3 ans - 5 ans	Linéaire	436 737	69 916		506 653
Immobilisations corporelles	3 ans - 30 ans	Linéaire	502 417	32 002	13 418	521 001
Immobilisations financières		Non amortissable	-	-	-	-
Total			939 154	101 917	13 418	1 027 653

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	0		0

2.2.2 Charges constatées d'avance

Fournisseurs	Montant total	Charge sur l'exercice	Charge constatée d'avance
CCLS	1 638	1 365	273
QUADIENT	4 411	2 573	1 838
ADN CONSEIL	7 373	-	7 373
ADN CONSEIL	7 022	6 436	585
AP SOLUTION	4 008	546	3 462
BCSYS	1 633	621	1 012
BCSYS	4 234	-	4 234
BCSYS	2 235	-	2 235
BCSYS	1 800	300	1 500
BCSYS	1 290	319	971
BCSYS	1 705	649	1 056
DQE	10 500	875	9 625
IRAISER	6 575	-	6 575
MEDIACTIVE	911	81	830
SH DIGITAL	850	-	850
WEAPZY	2 592	646	1 946
SAINT-CHRISTOPHE	2 339	-	2 339
SAINT-CHRISTOPHE	1 912	-	1 912
SAINT-CHRISTOPHE	477	-	477
SAINT-CHRISTOPHE	2 637	-	2 637
SAINT-CHRISTOPHE	1 055	-	1 055
SAINT-CHRISTOPHE	1 582	-	1 582
BENEVOLT	3 120	2 262	858
TISSOT	529	429	100
MEDIA PRESSE	2 400	1 773	627
MEDIA PRESSE	4 800	3 540	1 260
ASSURANCE VEHICULE BUREAU AFRIQUE DE L'OUEST	529	-	529
CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL VEHICULE BUREAU AFRIQUE DE L'OUEST	112	-	112
FRAIS DE MISSION TERRAIN 2026	2 944	-	2 944
Transferts d'avance aux programmes			Charge constatée d'avance
BURKINA FASO : DISPENSARE TROTTOIR	32 963	-	32 963
BÉNIN : CAEB	40 197	6 699	33 497
BURKINA FASO : KEOOGO	17 036	-	17 036
BÉNIN : AJEPEC	17 854	-	17 854
TOTAL	191 260	29 116	162 144

2.2.3 Placements de trésorerie

Au 31 décembre 2025, les placements de l'association sont constitués de comptes sur livret et de deux contrats de capitalisation.

A la clôture de l'exercice, la valeur des comptes sur livret est de 1 166 717 € et la valeur des contrats de capitalisation de 7 720 € après rachat partiel, soit un total de placements de 1 174 437 €.

Après avoir bénéficié d'une nette hausse en 2024 grâce aux arbitrages de placements de contrats de capitalisation vers des contrats à terme à taux fixe, les produits financiers s'établissent à 106 997 €, en recul de 28 512 € par rapport à 2024, conséquence directe de la baisse des fonds dédiés.

À la date de clôture de l'exercice, les placements de la société sont constitués exclusivement de Comptes à Terme (CAT) souscrits auprès d'établissements bancaires.

Les comptes à terme, placements à capital garanti et non cotés, ont une valeur de remboursement à l'échéance égale au montant versé lors de la souscription. Par conséquent, aucune plus-value ni moins-value n'est à constater.

2.2.4 Produits à recevoir

Le total des produits à recevoir est de 142 607 € et se décompose comme suit :

- A hauteur de 833 € de l'Agence de Services et de Paiement (aide liée à un contrat d'alternance)
- A hauteur de 141 774 € d'intérêts courus à recevoir sur les placements.

2.3 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	1 434 012	-	-	-		-		1 434 012
Report à nouveau	278 494	16 558	187 838	-		-		295 052
Excédent ou déficit de l'exercice	16 558		-	-	-	- 232 951	- 43 588	-216 393
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	1 729 064	16 558	187 838	-	-	- 232 951	- 43 588	1 512 671

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	30 000				30 000
Provisions pour charges	211 197		103 393		107 804
TOTAL	241 197	-	103 393		137 804

La baisse des provisions pour charges correspond à :

- Une baisse de 29 181 € de la provision pour indemnités de retraite
- La reprise de la provision sur un produit à recevoir de l'entreprise partenaire Pare-brise new deal d'un montant de 74 211 € datant de 2020

2.4.2 Fonds dédiés, fonds réportés liés aux legs

Les fonds dédiés ont été prévus par le Règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Inscrits au passif du Bilan, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers, à des projets définis préalablement (programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Au 31/12/2025, le montant des fonds dédiés (y compris sur subventions publiques) s'élève à : 1 204 215 €.

La mutualisation des ressources de l'exercice entre les programmes a été activée à hauteur de 545 k€.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
HAÏTI : ADEMA (AFD, PHASE 2)	-	133 333	282 691	-	149 358	-	-
PROJET CANTINES DES ÉCOLES DU MONDE (AFD)	-	751 206	843 786	-	92 580	-	-
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (AFD)	-	151 125	453 190	-	302 065	-	-
LIBAN : MOUVEMENT SOCIAL, PROJET LINK (AFD, PHASE 2)	-	325 687	272 334	-	-	53 352	-
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES							
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
BÉNIN : RACINES	45 669	338 943	307 229	-	- 77 383	-	-
BÉNIN : AJEPEC	15 929	-	74 333	-	58 403	-	-
BÉNIN : CAEB	31 603	-	92 279	-	60 677	-	-
BURKINA FASO : DISPENSAIRE TROTTOIR	5 217	241 326	294 705	-	48 162	-	-
BURKINA FASO : KEOOGO	12 960	268 934	190 999	-	- 45 712	45 183	
UNION DES COMORES : MAEECHA	39 707	369 080	256 782	-	- 60 229	91 776	-
MADAGASCAR : BEL AVENIR	18 520	250 378	267 622	-	- 1 276	-	-
MADAGASCAR : VAHATRA	6 003	201 002	187 912	-	- 19 093	-	-
MADAGASCAR : ASOS	25 081	264 281	244 288	-	-	45 074	-
BRÉSIL : AGACC	19 689	228 219	297 714	-	49 806	-	-
ÉQUATEUR : INEPE	-	416 343	458 118	-	41 775	-	-
ÉQUATEUR : SAN JUAN	765	107 703	163 802	-	55 334	-	-
HONDURAS : COMPARTIR	25 433	460 277	483 298	-	- 2 412	-	-

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CAMBODGE : BANDOS KOMAR	2 864	457 825	485 525	-	24 836	-	-
INDE : SARD	1 903	149 956	198 845	-	46 987	-	-
NÉPAL : BIKALPA	87 426	391 733	250 154	-	- 114 301	114 704	-
NÉPAL : ENFANTS DES RUES	6 095	226 797	214 315	-	- 18 577	-	-
THAÏLANDE : CPCR	5 501	162	163 582	-	157 919	-	-
THAÏLANDE : HSF	4 409	-	134 664	-	130 255	-	-
HAÏTI : ADEMA	256 252	395 993	162 325	-	- 250 858	239 062	-
CANTINES DES ÉCOLES DU MONDE	397 832	4 767	2 656	-	- 87 164	312 779	-
ECSI	455 496	-	-	-	- 302 065	153 431	-
MAYOTTE : LE VILLAGE D'EVA	127 487	67 346	204 431	-	9 598	-	-
ROUMANIE : RENAITRE	8 019	64 999	162 511	-	89 493	-	-
ÉGYPTE : AHEED	32 168	434 886	362 514	-	- 104 540	-	-
LIBAN : MOUVEMENT SOCIAL	38 961	365 911	498 266	-	93 395	-	-
LIBAN : SESOBEL	1 710	462 247	504 125	-	40 167	-	-
PALESTINE : IBDA	9 480	91 887	154 415	-	53 048	-	-
APPUI RÉSEAU DES PARTENAIRES	54 272	-	7 451	-	-	46 821	-
DONS NON AFFECTÉS	-	320 992	114 660	-	- 206 333	-	-
DONATEURS SOLIDAIRES	-	230 109	74 656	-	- 155 452	-	-
CANTINES DU MONDE	-	8 023	2 607	-	- 5 416	-	-
URGENCES	102 713	18 270	5 904	-	- 53 048	62 032	-
ÉVÉNEMENT GRANDS DONATEURS	-	-	-	-	-	40 000	-
TOTAL	1 839 160	8 199 742	8 874 687	-	-	1 204 215	-

Conformément au règlement ANC 2018-06 (modifié par les règlements ANC 2022-06 et 2023-03), les fonds reportés liés aux legs et donations non encore réalisés sont présentés dans un tableau distinct du tableau de variation des fonds dédiés ci-dessus. Ce tableau des fonds reportés vient en complément du tableau de détail de la ligne « Legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat ; il est rattaché au bilan au titre des ressources à utiliser au cours des exercices ultérieurs.

Fonds reportés liés aux legs	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL	197 768	91 250		106 518

2.4.3 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-			
	Cautionnements	3 509			3 509
	Dépôts à terme	2 000 000	2 000 000		
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-			
	Autres	33 132	33 132		
Charges constatées d'avance		162 144	162 144		
TOTAL		2 198 789	2 195 280		3 509

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		262 862	262 862		
Dettes fiscales et sociales		253 354	253 345		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		85 171	85 171		
Produits constatés d'avance		1 012 937	1 012 937		
TOTAL		1 614 325	1 614 325		

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 297 177 €.

Le total des produits de l'exercice s'élève à 10 334 562 €, répartis comme suit :

Nature des produits	Montant (€)	% du total
Parrainages et dons manuels	6 295 965	61%
Report dons manuels exercices antérieurs	1 839 160	18%
Subventions d'exploitation	1 285 126	12%
Mécénat	384 339	4%
Legs, donations et assurances-vie	176 197	2%
Produits financiers (CAT et placements)	106 997	1%
Cotisations	71 289	1%
Reprises sur provisions	104 677	1%
Produits d'activités et autres	70 811	1%
Total	10 334 562	100%

Le poste parrainages et dons manuels constitue la principale ressource de l'association (60,9 % des produits), porté notamment par les parrainages d'action (3 878 k€) et nominatifs (1 776 k€). Le report de dons antérieurs (1 839 k€) reflète l'affectation à l'exercice de ressources encaissées antérieurement, conformément au principe de rattachement. Les subventions d'exploitation (1 285 k€) financent des projets spécifiques et sont comptabilisées à hauteur des charges rattachées à l'exercice.

Le chiffre d'affaires est composé principalement des ventes effectuées en France par les antennes locales.

2.5.1.1 Subventions d'exploitation

	Montant de la subvention
AFD LINK 2	325 687
AFD ADEMA	193 775
AFD ECSI	144 444
AFD CDEM	616 000
CENTRE SOCIAL	1 840
MAIRIE	2 000
ASS OCCITANIE COOPERATIVE	1 010
MAIRIE AUBIERES	370
TOTAL	1 285 126

2.5.2 Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 103 272€.

Les éléments financiers de l'exercice se décomposent comme suit :

Les produits financiers s'élèvent à 106 997 €, composés de 95 620 € de revenus bruts de placements et de 11 377 € de gains de change.

Les charges financières s'élèvent à 3 725 € correspondant à 94 € de frais bancaires et 3 630 € de pertes de change.

2.5.3 Résultat exceptionnel

Néant

2.5.4 Résultat de l'exercice

Le compte de résultat au 31/12/2025 fait apparaître un déficit de 216 393 €.

2.5.5 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 034 787	7 034 787	7 390 293	7 390 293
1.1 Cotisations sans contrepartie	71 289	71 289	76 534	76 534
1.2 Dons, legs et mécénat	6 856 501	6 856 501	7 178 250	7 178 250
- Dons manuels	6 295 966	6 295 966	6 379 392	6 379 392
- Legs, donations et assurances-vie	176 197	176 197	419 458	419 458
- Mécénat	384 339	384 339	379 400	379 400
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	106 997	106 997	135 509	135 509
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	70 811		109 169	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	70 811		109 169	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 285 126		730 349	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	104 677		187	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1 839 160	1 839 160	2 885 482	2 877 407
TOTAL	10 334 562	8 873 948	11 115 480	10 267 700
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 261 976	5 718 189	7 264 167	6 376 895
1.1 Réalisées en France	345 621	49 870	388 819	182 039
- Actions réalisées par l'organisme	345 621	49 870	384 344	177 563
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	4 475	4 475
1.2 Réalisées à l'étranger	6 916 355	5 668 319	6 875 348	6 194 856
- Actions réalisées par l'organisme	1 438 762	1 212 197	1 308 676	1 217 910
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 477 593	4 456 122	5 566 672	4 976 946
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 217 186	1 217 186	1 180 887	1 180 561
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 180 832	1 180 832	1 119 360	1 119 034
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	36 354	36 354	61 527	61 527
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	843 805	744 122	755 484	683 247
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 285	-	44 250	-
5 - IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	22 488		14 974	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 204 215	1 150 863	1 839 160	1 839 160
TOTAL	10 550 955	8 830 360	11 098 922	10 079 863
EXCÉDENT OU DÉFICIT -	216 393	43 588	16 558	187 838

Le CROD est une présentation par origine des produits et destination des charges du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des ressources selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

Origine des ressources, modes de collecte et affectation des dons dans le CROD :

Les produits de la générosité du public d'un total de 7 035 k€ sont constitués de parrainages pour 80.7%, de dons pour 8.8%, de legs pour 2.5%, de mécénat pour 5.5%, de cotisations pour 1.0% et de produits financiers pour 1.5%. Ils proviennent de différents modes de collecte.

- Les ressources de parrainage, d'un montant de 5 675 k€ correspondent aux engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.
- Les dons, pour un total de 621 k€ proviennent :
 - D'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines et donateurs et donatrices via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal
 - De dons spontanés

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.
- Les produits de la générosité du public comprennent également les legs et assurances-vie encaissés sur l'exercice (176 k€), les cotisations de nos adhérents (71 k€), le mécénat d'entreprises qui soutiennent notre action (384 k€) ainsi que des produits financiers (107 k€).

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

% Ressources collectées auprès du public par rapport aux ressources totales de l'exercice :

(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)

85.87 %

Les produits non liés à la générosité du public (71 k€) correspondent aux abonnements, ventes et produits divers et exceptionnels de l'association.

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2025, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 839 k€.

Les produits par origine d'un montant de 8 495 402 € (hors fonds dédiés) sont décomposés de la manière suivante :

Parrainages	5 674 368 €
Dons ponctuels	621 598 €
Legs	176 197 €
Cotisations	71 289 €
Mécénat	384 339 €
Subventions	1 285 126 €
Produits financiers	106 997 €
Autres produits non liés à la générosité du public	70 811 €
Reprises sur provisions et dépréciations	104 677 €

La ligne « Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs » correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2025, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 839 160 €.

Les « reports en fonds dédiés de l'exercice » correspondent à l'emploi en fin d'exercice, des fonds affectés à nos programmes et non utilisés. Cet emploi permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan.

A fin 2025, ils s'élèvent à 1 204 215 € et correspondent à des engagements pris pour mener nos interventions.

Montant des charges par destination financées par les produits par origine :

Au cours de l'exercice 2025, les emplois financés par les ressources collectées auprès du public ont été les suivants :

- Les **missions sociales** à hauteur de 7 261 976 €, représentant **77,9 %** des emplois (charges par destination) contre **79,0 %** l'année précédente.

La grande majorité des ressources collectées est utilisée au financement (transferts de fonds) et au suivi de nos programmes, par l'intermédiaire de nos partenaires locaux, acteurs sur le terrain et véritables experts de l'enfance démunie.

Ces associations partenaires mettent en place localement, au bénéfice des enfants, les actions adaptées au contexte et à la culture du pays.

- Les **frais de recherche de fonds** (appel à la générosité du public, traitement des dons, suivi des parrainages) pour 1 217 186 € soit **13.1%** (contre **12.8 %** en 2024)
- Les **frais de fonctionnement** et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles) pour 843 805 € soit **9,0%** (contre **8,2%** en 2024).

Les ressources sont ventilées selon la répartition suivante :

- Produits de la générosité du public : 62.6 %
- Autres fonds privés (Mécénat) : 3,7% ;
- Cotisations : 0,7%
- Subventions : 12.4 % ;
- Autres produits : 1.8 % ;
- Utilisation des fonds dédiés : 17.8 % ;
- Produits financiers : 1,0 % ;
- Produits exceptionnels : 0,0 %.

Mode de collecte et valorisation des contributions volontaires en nature :

- Les contributions volontaires en nature (bénévolat, mises à disposition gratuites de biens et services, dons en nature) sont collectées sur la base des déclarations fournies par les bénévoles, les antennes locales et les donateurs (prestations pro bono, dons en nature), centralisées au siège de l'association.

Elles sont valorisées selon les principes suivants :

- Bénévolat : valorisé au taux horaire du salaire médian chargé, sur la base du nombre d'heures déclarées par les bénévoles ;
- Mises à disposition de biens et de services : valorisées à leur valeur de marché estimée (loyers, prestations équivalentes) ou à la valeur déclarée par le tiers fournisseur ;
- Dons en nature : valorisés à leur valeur vénale à la date de la remise du bien.

Lorsqu'une contribution ne peut être évaluée de manière fiable, elle n'est pas inscrite au compte de résultat mais fait l'objet d'une mention en annexe. Ces éléments sont présentés, pour information, au pied du compte de résultat conformément au règlement ANC 2018-06 modifié par les règlements ANC 2022-06 et 2023-03.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 513 515	1 513 515	2 016 856	2 016 856
Bénévolat	220 331	220 331	163 691	163 691
Prestations en nature	1 293 184	1 293 184	1 853 165	1 853 165
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
TOTAL	1 513 515	1 513 515	2 016 856	2 016 856
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	60 944	60 944	50 699	50 699
Réalisées en France	60 944	60 944	50 699	50 699
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 351 850	1 351 850	1 901 715	1 901 715
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	100 722	100 722	64 442	64 442
TOTAL	1 513 515	1 513 515	2 016 856	2 016 856

En 2025, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, nous avons bénéficié de contributions volontaires en nature et de prestations en nature que nous avons valorisées pour un total de 1 513 k€ (bénévolat : 220 k€ ; prestations en nature : 1 293 k€).

2.5.6 Compte d'emploi annuel des ressources

2.5.6.1 Compte d'emploi

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	5 718 189	6 376 895
1.1 Réalisées en France	49 870	182 039
- Actions réalisées par l'organisme	49 870	177 563
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	4 475
1.2 Réalisées à l'étranger	5 668 319	6 194 856
- Actions réalisées par l'organisme	1 212 197	1 217 910
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 456 122	4 976 946
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 217 186	1 180 561
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 180 832	1 119 034
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	36 354	61 527
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	744 122	683 247
TOTAL DES EMPLOIS	7 679 497	8 240 702
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 150 863	1 839 160
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	43 588	187 838
TOTAL	8 873 948	10 267 700

2.5.6.2 Compte de ressources

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 034 787	7 390 293
1.1 Cotisations sans contrepartie	71 289	76 534
1.2 Dons, legs et mécénats	6 856 501	7 178 250
- Dons manuels	6 295 966	6 379 392
- Legs, donations et assurances-vie	176 197	419 458
- Mécénats	384 339	379 400
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	106 997	135 509
TOTAL DES RESSOURCES	7 034 787	7 390 293
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 839 160	2 877 407
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	8 873 948	10 267 700
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	679 564	491 726
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	43 588	187 838
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	723 152	679 564

i. Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	60 944	50 699
Réalisées en France	60 944	50 699
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 351 850	1 901 715
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	100 722	64 442
TOTAL	1 513 515	2 016 856

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 513 515	2 016 856
Bénévolat	220 331	163 691
Prestations en nature	1 293 184	1 853 165
Dons en nature	-	-
TOTAL	1 513 515	2 016 856

ii. Legs, donation et assurance-vie

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	48 105
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	36 842
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	91 250
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinées à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	91 250
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	91 250
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	176 197

3 Autres informations

3.1 Engagements donnés et reçus

Pas d'engagements donnés ni reçus au 31 décembre 2025.

3.2 Avantages et ressources provenant de l'étranger

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (CRPR) introduit une nouvelle obligation comptable : la tenue d'un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger « EAR ».

L'état détaillé des avantages et ressources en provenance de l'étranger est tenu à la disposition des parties prenantes au siège de l'association PARTAGE. Conformément aux modalités de transparence en vigueur au sein de l'association, ce document peut également être consulté sur le site internet, sur demande, lorsque cette option est applicable.

Voici le détail des avantages et ressources de PARTAGE provenant de l'étranger au titre de l'exercice 2025 :

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources provenant de l'étranger en 2025
ALLEMAGNE	15 726
ARGENTINE	360
AUSTRALIE	90
AUTRICHE	366
BELGIQUE	8 897
BRESIL	600
CANADA	2 220
CHILI	360
CHINE	720
DANEMARK	366
EMIRATS ARABES UNIS	470
ESPAGNE	3 518
GRECE	240
INDONESIE	27
IRLANDE	560
ITALIE	2 151
KENYA	440
LIBAN	10
LUXEMBOURG	3 661
MADAGASCAR	360
MALAISIE	360
MALTE	45
MAROC	400
MAURICE	765
MONACO	3 884
PAYS-BAS	1 414
PORTUGAL	720
ROUMANIE	240
ROYAUME-UNI	3 267
SINGAPOUR	970
SUISSE	6 406
TURQUIE	300
USA	3 556
Total général	63 469

3.3 Honoraires

La provision des honoraires du Commissaire aux comptes s'élève à 12 000 € TTC.

	Commissaire aux comptes 1
Honoraires afférents à la certification des comptes	12 000
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	12 000

3.4 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, la Vice-Présidente et le Trésorier.

L'association ne verse aucune rémunération ou indemnité à ses dirigeants bénévoles.

3.5 Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2025, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 12 639 €.

3.6 Politique de réserves

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association contre d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'orientation stratégique.

Le résultat de l'exercice sera systématiquement inscrit en réserves ou en report à nouveau afin de permettre à l'association Partage de financer ses investissements et de disposer de moyens financiers suffisants pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'objectif à terme doit être que le fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transfert aux programmes).

3.7 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement (fonds propres – immobilisations nettes + dettes à long terme) est de 956 466 € et représente 3,0 mois de fonctionnement courant.

3.8 Transaction avec des parties liées

L'entité n'a réalisé, au cours de l'exercice, aucune transaction avec des parties liées au sens de la réglementation comptable en vigueur.

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au	Autres informations
TOTAL		-	-

3.9 Effectif

Catégories socioprofessionnelles	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agents de maîtrise	3
Cadres	24
Employés	8
TOTAL	35